

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026-12**

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 15

Votants : 17

OBJET : **Création de deux postes de conseillers municipaux délégués**

L'an deux mille vingt six, le trente mars, à 19 heures 00,

Le Conseil Municipal de la Commune de **GRENAY**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Mme Christine FASSINOT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2026

Membres : Christine FASSINOT, Didier VERGNAIS, Annick TRABON, Franck THIMONIER, Annick BOUTIN, Patrick LUYAT, Odile BOITTE, Armelle VALETTE, Daniel GROS, Nathalie ROCLE, Christophe JAS, Raphaël DONJON, Priscilla TRAMBLAY, Mélanie KOZLOWICZ, Ludovic MINCHELLA, Romain PLOCH, Enza MILITI, Frédéric ABADIE, Myriam KACI.

Procurations : Odile BOITTE (pouvoir à Annick TRABON), Daniel GROS (pouvoir à Christine FASSINOT).

Secrétaire de séance : PLOCH Romain

Le Conseil Municipal est informé que conformément à l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités territoriales : « *Le maire est seul chargé de l'administration, mais il peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints et à des membres du conseil municipal* ».

Lors de la séance du 20 mars 2026, le conseil municipal a élu cinq adjoints au maire, soit 30 % de l'effectif légal du conseil, en application de l'article L.2122-2 du code général des collectivités territoriales.

Madame le Maire indique qu'elle souhaite également consentir deux délégations :/

- l'une à un conseiller municipal, en matière d'information et de communication ;
- l'autre à un conseiller municipal, en matière de vie associative, de sport et de culture.

En conséquence, il est proposé de créer **deux postes de Conseiller Municipal délégué**.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité avec 3 abstentions (E. MILITI, F. ABADIE, M. KACI), la désignation de deux Conseillers Municipaux délégués, pour la durée du mandat du Conseil installé le 20 mars 2026.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme :

Au registre sont les signatures.

En Mairie, le 30 mars 2026



Le Maire,

Christine FASSINOT